

Fiche de Données de Sécurité  
Selon Règlement (CE) 1907/2006



## 1358 Fer(III) Chlorure 6-hydrate

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination:

Fer(III) Chlorure 6-hydrate

Synonyme:

**Numéro d'Enregistrement REACH:** Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement, l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur ou est un mélange.

#### 1.2 Utilisation de la substance/préparation:

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche et chimie fine.

#### 1.3 Identification de la société ou compagnie:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès

(Barcelona) Espagne

Tel. (+34) 937 489 400

e-mail: [product.safety@panreac.com](mailto:product.safety@panreac.com)

#### 1.4 Téléphone d'urgence:

Número unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)

Tel.: (+34) 937 489 499

### 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange.

**Classification Règlement (CE) n° 1272/2008.**

Met. Corr. 1

Acute Tox. 4

Skin Irrit. 2

Skin Sens. 1

Eye Dam. 1

**Symboles de danger**



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

### Conseils de prudence

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P307+P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Directive 94/62/CE ou 2008/98/CE.

### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE).

<b>C</b> Corrosif	R34
<b>Xn</b> Nocif	R22
	R38
	R43
	R41

Pour le texte complète des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

## 3. Composition/Information des composants

Dénomination: Fer(III) Chlorure 6-hydrate

Formule:  $\text{FeCl}_3 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$  M.= 270,30 CAS [10025-77-1]

Numéro CE (EINECS): 231-729-4

## 4. Premiers soins

### 4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

### 4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre.

**4.3 Contact avec la peau:**

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

**4.4 Yeux:**

Laver à grande eau en gardant les paupières soulevées. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

**4.5 Ingestion:**

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

**5. Mesures de lutte contre les incendies**

**5.1 Moyens d'extinction appropriés:**

Ceux appropriés au milieu. Utiliser de l'eau pulvérisée pour emporter les vapeurs émises.

**5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:**

Ne sont pas connues.

**5.3 Risques particuliers:**

Incombustible. En cas d'incendie, il peut se former des vapeurs toxiques de Cl<sub>2</sub>, HCl.

**5.4 Equipements de protection:**

Vêtements et chaussures adéquates.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1 Précautions individuelles:**

Ne pas inhaler la poussière.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas permettre le passage aux égouts. Eviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

**6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:**

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

**7. Manipulation et stockage.**

**7.1 Manipulation:**

Sans indications particulières.

**7.2 Stockage:**

Récipients bien fermés. Ambiance sèche. Protégé de la lumière. Dans un local bien aéré. Température ambiante.

## 8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1 Mesures techniques de protection:

Sans indications particulières.

### 8.2 Contrôle limite d'exposition:

: Données non disponibles.,

### 8.3 Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière, utiliser un équipement respiratoire approprié.

### 8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés

### 8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

### 8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Oter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains avant les pauses et après avoir terminé le travail.

### 8.7 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Solide

Couleur:

N/A

Granulométrie: N/A

Odeur: Caractéristique.

pH: ~1,8 (sol. 10 g/l)

Point de fusion/point de congélation: 37 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

N/A

Point d'éclair:

N/A

Inflammabilité (solide, gaz):

N/A

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:

N/A

Pression de vapeur: N/A

Densité de vapeur: N/A

Densité relative:

N/A

Solubilité: 920 g/l dans eau ( 20 °C )

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

N/A

Température d'auto-inflammabilité:

N/A  
Température de décomposition: N/A  
Viscosité cinématique: N/A  
Viscosité dynamique:  
N/A

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Conditions devant être évitées:

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.2 Matières devant être évitées:

Métaux alcalins. Oxydes d'éthylène.

### 10.3 Produits de décomposition dangereux:

Chlore. Chlorure d'hydrogène.

### 10.4 Information complémentaire:

Ne sont pas connues.

## 11. Information toxicologique:

### 11.1 Toxicité aiguë:

LD50 oral rat : 316 mg/kg (en ce qui concerne la substance anhydre)

LD L0 oral rat : 900 mg/kg (en ce qui concerne la substance anhydre)

### 11.2 Effets dangereux pour la santé:

Peut provoquer Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses. Par contact oculaire: Lésions graves Par ingestion: nausées, vomissements, troubles gastro-intestinaux Par absorption de grandes quantités: troubles cardio-vasculaires problèmes hépatiques problèmes rénaux D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter. Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

## 12. Information Ecologique

### 12.1 Toxicité :

Poissons (P. promelas) LC50 22 mg/l (96h)

Crustacés (Daphnia Magna) EC50 9,6 mg/l (48h)

Son écotoxicité dépend du pH du milieu récepteur.

Ecotoxicité aiguë dans la zone de déversement.

### 12.2 Persistance et dégradabilité :

Données non disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Produit non bioaccumulable.

### 12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Données non disponibles.

### 12.6 Autres effets possibles sur l'environnement:

Réagit avec l'eau.

Après la réaction, du HCl peut se former, ce qui est mortel pour les poissons à partir de 25 mg/l.

DONNÉES BASÉES sur la substance pure

## **13. Considérations sur l'élimination**

### **13.1 Substance ou préparation:**

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leurs traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 juillet 2001 modifiant la décision 2000/532/CE de la Commission en ce qui concerne la liste de déchets. Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets.

### **13.2 Conditionnements contaminés:**

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

## **14. Information relative au transport**

Terrestre (ADR):

Dénomination technique: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

UN 3260 Classe: 8 Groupe d'emballage: III (E)

Maritime (IMDG):

Dénomination technique: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

UN 3260 Classe: 8 Groupe d'emballage: III

Aérien (ICAO-IATA):

Dénomination technique: Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s

UN 3260 Classe: 8 Groupe d'emballage: III

Instructions de l'emballage: CAO 864 PAX 860

## **15. Information réglementaire**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

## **16. Autres informations**

**Autres conseils de prudence**

**Étiquetage (65/548/CEE ou 1999/45/CE)**

Phrases R:	<b>R34</b> Provoque des brûlures. <b>R22</b> Nocif en cas d'ingestion. <b>R38</b> Irritant pour la peau. <b>R43</b> Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. <b>R41</b> Risque de lésions oculaires graves.
Phrases S:	<b>S13</b> Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. <b>S23</b> Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant]. <b>S24/25</b> Éviter le contact avec la peau et les yeux. <b>S39</b> Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Version et date de révision: 5 28.09.2012

Remplacée: 15.09.2011

Par rapport à la révision précédente, des modifications se sont produites dans les paragraphes: 2, 14

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.